

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue jeudi le 10 septembre 2015 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Cédric Briggs, conseiller #6
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 AOÛT 2015
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #264-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS
- 5.2. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #265-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #265-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS
- 5.3. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #271-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #271-2008 VISANT À INTÉGRER LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS
- 5.4. CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT #264-1-2015 CONCERNANT L'INTÉGRATION DES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS D'AOÛT 2015
7. CORRESPONDANCES
- 7.1. M. GABRIEL DUVAL
- 7.2. MME LINDA EVELYN PATRIDGE
8. ADMINISTRATION
- 8.1. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LE CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE
- 8.2. RÉOLUTION POUR ENTÉRINER L'ENTENTE DE LOISIRS AVEC LA VILLE DU LAC-BROME
- 8.3. RÉOLUTION AUTORISANT LE PARTAGE DES DONNÉES DE RECYC-QUÉBEC AVEC LA MRC BROME-MISSISQUOI
- 8.4. RÉOLUTION AUTORISANT LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOISIRS
- 8.5. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR L'INSTALLATION DE DRAPEAUX À L'HÔTEL DE VILLE
- 8.6. RÉOLUTION VISANT À RENOUVELER UN CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTIE
9. CHEMINS
- 9.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE
- 9.2. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU
- 9.3. RÉOLUTION OCTROYANT UN CONTRAT POUR LE CHANGEMENT DE PONCEAUX
10. INCENDIE
- 10.1. RAPPORT DU MOIS D'AOÛT
11. VARIA

- 11.1. FÊTE DES VOISINS
- 12. COMPTES À PAYER
- 13. LEVÉE DE LA RÉUNION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#093-0915 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 AOÛT 2015

#094-0915 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2015 soit adopté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 9 personnes

5. URBANISME

5.1. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #264-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008 VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a rendu la décision numéro 372362 le 11 avril 2012 acceptant la demande à portée collective (art. 59 volet 1) déposée par la MRC Brome-Missisquoi pour l'implantation de résidences dans la zone agricole permanente reconnaissant ainsi l'existence de 207 îlots déstructurés, dont quatre à Bolton-Ouest;

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté le règlement 03-0513, entré en vigueur le 19 août 2014, visant à intégrer les îlots déstructurés dans le schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se conformer au règlement 03-0513 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la réunion du conseil du 3 mars 2015 ;

EN CONSEQUENCE

#095-0915 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le projet de règlement #264-2015 soit adopté

5.2. PROJET DE RÈGLEMENT #265-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME #265-2008.

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a rendu la décision numéro 372362 le 11 avril 2012 acceptant la demande à portée collective (art. 59 volet 1) déposée par la MRC Brome-Missisquoi pour l'implantation de résidences dans la zone agricole permanente reconnaissant ainsi l'existence de 207 îlots déstructurés, dont quatre à Bolton-Ouest;

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté le règlement 03-0513, entré en vigueur le 19 août 2014, visant à intégrer les îlots déstructurés dans le schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se conformer au règlement 03-0513 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la réunion du conseil du 2 mars 2015 ;

EN CONSEQUENCE

#096-0915 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le projet de règlement #265-2015 soit adopté.

5.3 DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT #271-2015 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #271-2008

CONSIDÉRANT que la CPTAQ a rendu la décision numéro 372362 le 11 avril 2012 acceptant la demande à portée collective (art. 59 volet 1) déposée par la MRC Brome-Missisquoi pour l'implantation de résidences dans la zone agricole permanente reconnaissant ainsi l'existence de 207 îlots déstructurés, dont quatre à Bolton-Ouest;

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté le règlement 03-0513, entré en vigueur le 19 août 2014, visant à intégrer les îlots déstructurés dans le schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se conformer au règlement 03-0513 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à la réunion du conseil du 2 mars 2015 ;

EN CONSEQUENCE

#097-0915 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le projet de règlement #271-2015 soit adopté

5.4. CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT #264-1-2015 CONCERNANT L'INTÉGRATION DES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES

Il y aura une consultation publique sur le règlement #264-1-2015 concernant l'intégration des droits acquis pour les carrières et sablières en date du 3 octobre 2015 à 9h

6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1. RAPPORT POUR LE MOIS D'AOÛT 2015

Permis émis

7 permis ou certificats d'autorisation a été émis en juillet 2015 pour une valeur de 109 600 \$.

Inspections/ infractions

Six inspections ont été effectuées.
Une infraction a été notée.
Un constat d'infraction émis

Autre

Travaux de nettoyage effectués par la municipalité sur une propriété du chemin Maple Terrace.

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

7. ADMINISTRATION

7.1. M. GABRIEL DUVAL

7.2. MME LINDA EVELYN PATRIGE

8. ADMINISTRATION

8.1 RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Résolution pour accepter le contrat de travail de l'adjointe administrative

ATTENDU que la période de probation de trois mois est terminée;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
#098-0915 APPUYÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services Jacqueline Samson à titre d'adjointe administrative selon les conditions mentionnées dans le contrat de travail.

8.2. RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER L'ENTENTE DE LOISIRS AVEC LA VILLE DU LAC-BROME

ATTENDU QUE Bolton Ouest et Lac-Brome désirent se prévaloir des dispositions de la *Loi sur les Cités et Villes* et du Code municipal pour conclure une entente en matière de loisirs;

ATTENDU QUE Lac-Brome possède des infrastructures de sport et de loisirs et qu'elle désire les mettre à la disposition des citoyens de Bolton-Ouest moyennant contrepartie de sa part;

ATTENDU QUE Lac-Brome organise, coordonne et bénéficie d'une panoplie d'activités de sport et de loisirs et que ces activités intéressent la population de Bolton-Ouest pour y participer;

ATTENDU QUE la présente entente constitue l'affirmation des parties à conclure une entente et que cette dernière confirme l'état des négociations de part et d'autre au moment de la signature. Le consentement à l'entente de Bolton-Ouest a été donné sur la seule foi des services et infrastructures en place à cette date;

EN CONSÉQUENCE CONSEILLER VAILLANCOURT
#099-0915 IL EST PROPOSE PAR CONSEILLER CHARTIER
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE l'entente soit adoptée.

8.3. RÉSOLUTION AUTORISANT LE PARTAGE DES DONNÉES DE RECYC-QUÉBEC AVEC LA MRC BROME-MISSISQUOI

AUX MUNICIPALITÉS DE S'ADRESSER À RECYC-QUÉBEC AFIN DE CONSENTIR À UN PARTAGE DES DONNÉES DU PORTAIL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVEC LA MRC BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que Recyc-Québec refuse de communiquer à la MRC Brome-Missisquoi les données du portail de gestion des matières résiduelles (GMR) en raison de leur caractère confidentiel;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une consultation du service juridique de Recyc-Québec, l'adoption par chaque municipalité d'une résolution demandant à Recyc-Québec de donner accès à la MRC Brome-Missisquoi aux données nécessaires à l'élaboration du PGMR pourra être considérée comme un consentement de la part de chaque municipalité de transférer ses données à la MRC;

CONSIDÉRANT que sur réception d'une telle résolution par Recyc-Québec, les données pourront être transmises à la MRC Brome-Missisquoi;

#100-0915 EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU :

De demander à Recyc-Québec d'autoriser l'accès aux données du portail de gestion des matières résiduelles relatives à notre municipalité à la MRC Brome-Missisquoi, et ce, notamment dans le but de mener à bien l'élaboration du PGMR. Que cette demande soit considérée comme un consentement de la part de la municipalité de transférer ses données à la MRC Brome-Missisquoi.

QUE la municipalité de Bolton-Ouest paie 3000.\$ pour un an et la surcharge.

8.4. RÉSOLUTION AUTORISANT LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOISIRS

#101-0915 IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CHARTIER
APPUYÉ PAR CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest rembourse la surcharge pour les activités sportives comme suit:

Nom	Activité	Centre communautaire	Prix
Nancy Dufour	Camp de jour	Lac-Brome	150\$

8.5. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR L'INSTALLATION DE DRAPEAUX À L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT que l'article 146 du Code municipal du Québec oblige que le drapeau du Québec soit arboré sur ou devant l'édifice municipal où siège le conseil;

CONSIDÉRANT la composition bilingue des citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu les prix suivants;

Entreprises	Prix
Tecnima	1 985,62\$
Shop flag	3 153,30\$
L'étendard	3 565,00\$

#102-0915

IL EST PROPOSE PAR CONSEILLER TUER
 APPUYÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense pour l'achat de deux mats et drapeaux avec la firme Technima pour un montant de 1 985,62\$ taxes incluses.

8.6. RÉSOLUTION VISANT À RENOUELER UN CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTIE

CONSIDÉRANT que la municipalité possède un CPG au montant de 389 209,16\$ auprès de la Banque de Montréal;

CONSIDÉRANT que ce CPG vient à échéance le 18 septembre 2015;

#103-0915

EN CONSÉQUENCE
 IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
 APPUYÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest autorise le directeur général / secrétaire-trésorier et le maire de signer les documents requis pour renouveler le CPG selon les mêmes conditions et le même montant.

9. CHEMINS

9.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Travaux effectués :

- Réparation de quelques chemins;
- Nivelage de plusieurs chemins;
- Réception de soumissions pour le changement de ponceaux;
- Réparation/installation de panneaux de signalisation;
- Préparation de travaux d'amélioration de fossés.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

9.2. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite évaluer la qualité de ses cours d'eau;

CONSIDÉRANT que la municipalité a choisi d'aller vers l'Idéc pour effectuer les prélèvements;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite effectuer 15 prélèvements;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu les prix suivants;

Companies	Prices
CIMA	4 830,00\$
Stéphane Campeau (Université de Trois-Rivière)	5 250,00\$
Yann Boissonneault	6 525,00\$

#104-0915

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CHARTIER
APPUYÉ PAR CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense de 4 830,00\$ pour l'analyse de 15 échantillons et la production d'un rapport avec la firme CIMA.

9.3. RÉOLUTION OCTROYANT UN CONTRAT POUR LE CHANGEMENT DE PONCEAUX

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite effectuer le remplacement de 10 ponceaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçue une subvention de 10 000\$ du Ministre Pierre Paradis dans le cadre du PAARRM;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé par un appel d'offres sur invitations;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçue les soumissions suivantes:

Entreprises	Prix
Roch Vallières inc	36 815,00 \$
Entreprise R.P. excavations	42 225,15 \$
Excavation Rhicard Bouthiellette (2012) inc.	45 698,06 \$

#105-0915

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest signe un contrat avec Roch Vallières inc. au montant de 36 815,00\$ taxes incluses pour l'installation de ponceaux tels que mentionné dans l'appel d'offres intitulé Ponceaux B-O 2015.

10. INCENDIE

10.1. RAPPORT DU MOIS DE JUIN

Aucun incendie pour les mois de juillet et aout.

LE RAPPORT DU SERVICE INCENDIE EST DÉPOSÉ.

11. VARIA

11.1. FÊTE DES VOISINS

Petit rapport ?

11.2. SÉCURITÉ CHEMIN BOLTON-PASS/ CHEMIN GLEN

Mettre en place des mesures de sécurité avec le Ministère du Transport du Québec

12. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 31 juillet 2015	371 304,17	\$
Déboursés de aout 2015	86 990,24	\$
Dépôts de aout 2015	198 303,17	\$
Solde à la banque au 31 aout 2015	482 617,10	\$
CPG	505 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#106-0915

PROPOSÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois d'aout 2015 soit approuvés et que les paiement du 10 septembre 2015 au montant de 162 675,86\$ soient émis.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LE CONSEILLER BRIGGS À 21H03.

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU SAMEDI LE 3 OCTOBRE 2015 À 9H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

Faits saillants

Période de questions

Gabriel Duval

QUESTION : Pourriez-vous mettre des identifications sur le chemin Spicer comme quoi l'hôtel de ville est tout près.

RÉPONSE : Je n'y avais jamais pensé.

QUESTION : Avez-vous déjà considéré asphalté sur le chemin de la Tour et Paramount et transférer une partie à Ste-Étienne-de-Bolton considérant les impacts de développement du Mont Gauvin.

Bernard Côté

QUESTIONS : Je lisais l'article dans le Brome Country News; un consensus pour préserver l'environnement. Une place pour se rassembler, un endroit public. Ce serait bien que l'hôtel le Thirsty Boot joue ce rôle. Il y a un étang, des toilettes. Cette personne qui y vie pourrait être le concierge. Un marché ça pourrait être? Il y a déjà un champ pour la balle molle. Revoir cette idée?

RÉPONSES : Nous examinons cette idée.

Richard Proulx

QUESTIONS : Prit connaissance du rapport sur la qualité de l'eau. Bon rapport. Il y a des recommandations. Qu'est-ce que la municipalité a fait jusqu'à présent pour le suivi de ce rapport?

RÉPONSES : La MRC a fait un règlement. C'est assez nouveau. Des doutes sur la nature coliformes fécaux, On ne sait pas si humains ou animaux. Barrage de castors qui a cédé.

QUESTIONS : Il faut une vérification septique. Peux-tu faire une vérification?

RÉPONSES : Je peux donner suite.

Liste des dépenses d'aout 2015/ List of expenses for August 2015

Bolton Ouest / West Bolton

#	Nom/Name	Montant/Amount
6	Bell Canada	258.56
15	Entreprises R.P. Enr.	3368.68
16	André Paris Inc	3363.02
51	Receveur général du Canada	1689.58
105	JOSEE MCDUFF	300
120	MASTERCARD	79.72
128	iTeract Inc.	68.93
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10049.32
177	THE RECORD	267.2
206	Revenu Québec	3687.07
209	Médias Transcontinental SENC	328.48
226	Guillaume Lavoie	38.94
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	314.98
241	Philippe De Courval	35.09
250	Xerox Canada Ltée	184.61
266	Les Entreprises Bourget Inc.	48096.81
277	Central Maine & Québec Railway	831
307	Joy Banks Puddester	28.71
309	Jackie Samson	97.99
316	Croco Promo Divertissement	402.41
317	Chapitiaux M.P. Réception	1552.16
318	Coop. de l'Université de Sherbrooke	413.91
319	Lesticia Cox	42
320	Carolyne Lefebvre	42
321	Creek United Church	300
322	BuroPro Citation	128.77
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1780.53
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	995.2
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1897.02
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1666.23
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	988.9
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1492.47
Frais de banque		50
Total		84840.29

Liste des paiements émis au 10 seotembre 2015

List of payments issued September 10, 2015

#	Nom/Name	Montant/Amount
1	Infotech	287.44
6	Bell Canada	270.32
15	Entreprises R.P. Enr.	4607.1
17	Hydro-Quebec	134.23
38	Groupe GFE Inc.	55.77
46	Petty Cash	100
51	Receveur général du Canada	1670.95
61	MRC BROME-MISSISQUOI	100
67	Ville de Lac Brome	116103
68	Construction DJL	1040.87
120	MASTERCARD	379.03
131	DUOTEL INC.	123.6
158	Barry Dwyer	300.07
161	RONA LEVESQUE	10.31
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10049.32
181	Les Pompages West Brome	201.21
186	COURTIERS MULTI PLUS INC.	5483
206	Revenu Québec	3611.09
224	MALEM	631.24
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	314.98
250	Xerox Canada Ltée	332.46
265	STECOR Inc.	160.96
266	Les Entreprises Bourget Inc.	992.76
276	2014 - SPA des Cantons	275
289	A.B. Coté Inc.	487.69
309	Jackie Samson	492.29
323	Fusion Signalisation	219.6
324	Créations Jade	466.74
325	Guarana	2299.5
326	Centre Elect. Informatique Knowlton	746.17
327	Asphate des Cantons	1333.02
328	Securitech Serrurier	236.84
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1916.43
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1192.1
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1780.47
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1666.23
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1061.6
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1492.47
	Frais de banque	50.00 \$
	Total	162,675.86 \$